

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE
COMMUNAUTE – EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 06 Mars 2019

Le Mercredi 06 Mars 2019 à 20 h 30, le Comité de Direction de L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME de Decazeville Communauté – EPIC - s'est réuni à l'Annexe Technique de la Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE Faubourg Desseilligny à DECAZEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Michel RAFFI, président.

Membres du Comité de Direction en exercice :	25
Membres du Comité de Direction présents et votants :	15
Membres du Comité de Direction suppléés :	01
Membres du Comité de Direction représentés (pouvoirs) :	03
Date de convocation :	27/02/2019

Etaient présents :

-**Collège des élus communautaires :** M. Michel RAFFI, M. Michel CANNAC, M. Yves VALLS, Mme Evelyne CALMETTE, M. Jean ROMIGUIERE, M. Christian ROCHE, M. Jean-Michel REYNES.
 - **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires :** M. Benoit LIVERTOOUT, M. Matthieu BARRAU, M. Roger LESCURE, M. André ROMIGUIERE, M. Christian ROQUES, M. Michel CABROL.
 - **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - suppléants sans voix délibérative sauf en cas d'absence des membres titulaires qu'ils remplacent :** M. Bruno GIMENEZ, Mme Sabine GODIN, M. Michel DURAND, M. José DEWIT.

Pouvoirs :

M. Alain ALONSO a donné pouvoir à Mme Evelyne CALMETTE
 Mme Josiane LAGARRIGUE-CASTES a donné pouvoir à M. Jean ROMIGUIERE
 Mme Michèle COUDERC a donné pouvoir à M. Michel RAFFI

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.

PERSONNEL – CONTRATS DE TRAVAIL SAISONNIERS 2019

Concernant le fonctionnement des équipements touristiques exploités et gérés par l'Office de Tourisme Communautaire et l'accueil dans les bureaux d'informations de la structure, des agents saisonniers sont recrutés.

Il est proposé de procéder au recrutement d'agents comme suit pour la saison 2019 :

5 postes (4 agents) de **droit privé à temps complet** et relevant de la Convention Collective n°3175 des Organismes de Tourisme après revalorisation de la grille indiciaire et de la valeur du point :

-1 CDD du 11/03/2019 au 29/03/2019 d'un agent sur Terra Olt pour aider à la préparation et à l'aménagement de l'espace scénographique avant l'ouverture – échelon 1.1 indice 1360

-1 CDD du 29/04/2019 au 30/09/2019 du capitaine du bateau – indice 1826

-1 CDD du 29/04/2019 au 30/09/2019 du matelot et guide sur le bateau – échelon 1.2 indice 1430

-1 CDD du 01/07/2019 au 31/08/2019 d'un agent d'accueil à Terra Olt et en soutien aux bureaux d'accueil- échelon 1.1 indice 1360

-1 CDD du 01/07/2019 au 31/08/2019 d'un agent d'accueil – échelon 1.1 indice 1360 sur le bureau de Flagnac

Le Comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, valide le recrutement des emplois saisonniers mentionnés ci-dessus.

Ainsi délibéré à DECAZEVILLE, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents ;

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME
DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE
EPIC**

Pour extrait conforme,
Publiée le 17 Mars 2019

L'Envol - Place Jean Jaurès

12110 CRANSAC-LES-THERMES

Tél. Bureau de Cransac : 05 65 63 06 80

Tél bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36

Tél bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96

le Président
Michel RAFFI

Accusé de réception en préfecture

012-527955454-20190306-01_00206032019

Reçu le 19/03/2019